

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-01

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : 2^{ème} tranche de la Résidence des Trois Chênes : résultats de l'appel d'offres du marché des travaux de viabilisation

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Monsieur le Maire donne lecture des résultats de l'appel d'offres du marché de travaux de viabilisation de la 2^{ème} tranche de la résidence des Trois Chênes :

Lot	estimatif	entreprise	Montant HT
N°1 terrassements – voirie – espaces verts	50 622,50 € HT	SPTP	47 652,00 €
		SETAP	49 534,30 €
		POMPEI	51 614,50 €
		SRTP	51 042,00 €
		PAILLARDON	52 241,00 €
N°2 – réseaux eaux pluviales	32 106,00 € HT	SRTP	31 755,20 €
		SPTP	33 313,00 €
		POMPEI	33 932,00 €
		PAILLARDON	32 354,00 €
		SETAP	36 943,00 €
N°3 – réseaux eaux usées (LCBC)	28 439,00 € HT	SEEG	37 264,00 €
		SRTP	26 299,60 €
		POMPEI	28 582,00 €
		PAILLARDON	26 875,00 €
		SETAP	32 147,00 €
	SPTP	31 391,00 €	
	SEEG	33 782,00 €	

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour :

- * **RETIENT** l'entreprise SPTP pour le lot n°1 (terrassements, voirie, espaces verts),
- * **RETIENT** l'entreprise SRTP pour les lots n°2 (réseaux eaux pluviales) et n°3 (réseaux eaux usées),
- * **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché,
- * **DIT** que Loudéac Communauté aura à sa charge les dépenses liées au lot n°3 (eaux usées),
- * **AUTORISE** Monsieur le Maire à payer les dépenses en section de fonctionnement du budget de la Résidence des Trois Chênes.

Pour copie conforme
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-02

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : Aménagement parking rue de Bellevue : devis clôture grillagée

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TREN Y C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Frédéric Foulfoin, Adjoint au Maire, présente les devis concernant la fourniture d'une clôture grillagée de 22.50 ml qui sera installée entre le parking et la Résidence du Verger.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour :

* **RETIENT** le devis de l'entreprise Quéguiner pour un montant de 1 574,11 € HT

* **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les dépenses en section d'investissement du budget de la Commune.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Ivanov', written over a blue circular official stamp of the Municipality of Treve, Côtes-d'Armor.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-03

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : Accueil de loisirs vacances de la Toussaint 2024 : recrutement animateurs

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter deux animateurs à l'accueil de loisirs pendant les vacances de la Toussaint du 21 au 31 octobre 2024.

La rémunération de ces animateurs se fera sur la base de l'indice brut 367 au prorata des heures effectuées.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-04

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : Finances : renouvellement de la ligne de trésorerie

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

La proposition du Crédit Agricole concernant le renouvellement de la ligne de trésorerie est acceptée, à l'unanimité, par les membres du Conseil Municipal aux conditions suivantes :

- montant : 200 000 €
- Euribor 3 mois moyenné non flooré à 0 + marge de 1%
- commission d'engagement : 0,25% du montant de la ligne
- pas de commission de non-utilisation

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt.

Pour copie conforme
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

A blue ink signature in cursive script, positioned below the text 'Le secrétaire de séance,'.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-05

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : Renouvellement du contrat avec la SACPA - Chenil Services

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat avec les services de SACPA – CHENIL SERVICES pour un coût annuel est de 1 358,36 € HT et pour une durée d'une année renouvelable tacitement 3 fois à compter du 1^{er} janvier 2025.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

A blue ink signature of the Secretary of the meeting, written in a cursive style.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-06

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : Rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service d'eau potable validé par le Comité Syndical du SIAEP La Motte-Trévé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce rapport annexé à la présente délibération.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-06

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : Enquête publique relative à l'installation classée de la SCEA Place à l'Epine à Grâce-Uzel

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Frédéric Foulfoin, Adjoint au Maire, informe qu'une enquête publique relative à la SCEA La Place à l'Epine à Grâce-Uzel est en cours du 8 octobre au 5 novembre 2024 en Mairie de Grâce-Uzel. Cette enquête publique concerne l'extension d'un élevage porcin pour un effectif total après projet de 3462 animaux équivalents et la mise à jour du plan d'épandage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable par 18 voix pour.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-07

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : devis pour empièrrement accès au local de la société de chasse

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis de la carrière de Saint-Lubin pour la fourniture et le transport de 29,5 tonnes de graviers 0/30 pour un montant 664,10 € TTC pour empièrer l'accès au local de la société de chasse rue de la Mare la Noë.

Pour copie conforme
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-08

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : Convention de mise à disposition de la salle Men Glaz à l'association Div Yezh Trévé

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TREN Y C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de mettre à disposition la salle Men Glaz l'association Div Yezh Trévé pour les cours de langue bretonne dispensés le lundi soir et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Le Conseil Municipal décide également que cette mise à disposition se fera gracieusement durant l'année scolaire 2024-2025.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

A blue ink signature of the Secretary of the meeting, written over a blank space.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-10-09

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 18

Séance du 10 octobre 2024

OBJET : Devis ordinateur portable

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à ROUXEL D
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LAINE S.
TRENY C. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.
MAHE A.

Secrétaire de séance : IVANOV L.

Gildas Pérennez, Adjoint au Maire, présente les devis concernant l'achat d'un ordinateur portable qui servirait aux élus ainsi que lors des Conseils Municipaux.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour :

- * **RETIENT** le devis de l'entreprise La Puce Informatique pour un montant de 736,46 € HT
- * **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les dépenses en section d'investissement du budget de la Commune.

Pour copie conforme
Le Maire



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 14 octobre 2024

Le Maire,

